

La Vendéenne - Le Rot de bouc

... Entre les Deux Ch(S)èvres : Ségo la Niortaise et Lulu la Nantaise !

Et un grand merci à Thierry qui a réédité nos cartes dans une présentation beaucoup plus lisible que notre proposition initiale ;

Quelques mots sur les « territoires » - mot à la mode – que nous allons parcourir.

Tout d'abord, une remarque : la Vendée (et le Choletais voisin), c'est la Suisse, ou la Bavière, de la France : pas de chômage, plusieurs PME industrielles dans chaque village, un dynamisme économique exceptionnel ... Et des questions pour occuper les temps de pédalage : quels sont les facteurs explicatifs ? Les rébellions de 1793, l'emprise des curés et du catholicisme, la méfiance vis-à-vis de l'Etat et bien d'autres ...

Ah ! Si la France était une grande Vendée ... Mais, peut-être n'y trouverait-on pas les quelques centaines de terroirs viticoles diversifiés, ni les 360 fromages chers à de Gaulle, qui font nos meilleurs moments de jouissance gustative.

A titre de mise en bouche, le **jeudi 2 Juin**, nous commencerons par le « plat pays », le **marais « desséché »** (drainé et cultivé, sans arbres), avant de longer la Sèvre niortaise qui arrose le **marais « mouillé »** (prairies densément arborées, séparées par des canaux, les « conches »). Au passage, visite rapide de l'**abbaye bénédictine de Maillezais**, construite alors en bord de mer, aujourd'hui amarrée au milieu des polders, qui vit passer Rabelais et Agrippa d'Aubigné, puis fut ruinée au cours des guerres de religion avant de fournir des pierres de construction à tous les villages alentour.

Curiosité ensuite : le **la barque à chaîne**, qui permet de traverser la Sèvre aux piétons, par leurs propres moyens, avant les écluses qui règlent les hauteurs d'eau dans les marais. Retour ensuite vers le **Prieuré la Chaume**, dont les vignes sont installées sur les talus d'une ancienne île calcaire du Golfe des « Pictons » avant sa poldérisation.

Les autres domaines visités seront, au contraire, établis sur des sols acides issus du vieux socle hercynien.

Les 3 jours qui suivent (**vendredi, samedi et dimanche**) nous pédalerons au cœur du **bocage vendéen (bas bocage)**, vert et ondulé, agrémenté de petits lacs de retenue, entre le massif (le haut bocage, un peu moins de 300 mètres d'altitude aux alentours du Puy du Fou) et le littoral, sans dépasser, pour notre part, les ... 80 mètres d'altitude. De beaux villages, peuplés, actifs et jalonnés de calvaires, croix, statues de dirigeants de l'insurrection etc... Bref, au beau milieu de la Vendée réactionnaire !

Nous déjeunerons le deuxième jour autour d'un moulin restauré par la famille **Mourat** (le plus grand vignoble de Vendée : plus de 160 ha sur un total de l'ordre de 400).

La finale du lundi traversera le **Marais d'Olonne** (au nord des Sables) qui produit encore un peu de sel, puis la pinède installée entre mer et marais, sur le sable des dunes, au sein d'un milieu assez semblable à celui de la Côte Sauvage, entre Marennes et Royan (IVV 2002).

Dégustation chez **Eric Sage à Brem sur Mer**. Curieuse et sympathique coïncidence : son épouse et lui ont géré pendant 6 ans l'un des domaines de la famille Bourgeois, à Sancerre, chez qui nous avons fait une belle dégustation en 2014.

Pour finir en beauté, déjeuner au restaurant étoilé de Brem, **Les Genets**.

Joyeuse Pentecôte vinocycliste à tous.

Ancien nom de la Vendée : Les 2 Lays

1^{er} Jour Jeudi 2 juin

RDV 10h45 en voiture pour la dégustation : Prieuré La Chaume

Adresse : Chemin de la Chaume, 85770 Vix

En sortant de la dégustation, à droite puis gauche direction Le Gué de Velluire.

Traverser les Vignobles de Mercier

Aller tout droit dans le bourg du **Gué-de-Velluire** jusqu'à l'embarcadère Le Gué de Velluire D 25 puis à droite suivre la rivière La Vendée, càd à droite sans traverser la rivière route Les Brelouses puis tout droit Bas des Moulins

Aller jusqu'à Velluire et tourner à gauche pour revenir vers La Vendée en suivant la direction de l'Auberge de la rivière

RDV Déjeuner vers 13h : Auberge de la rivière 2 rue du Port de la Fouarne 85 770 Velluire (resto) 02 51 52 32 15

(vin bu lors de la reconnaissance) Mareuil Château Marine du Fou J Mourat

En sortant du resto, à gauche toute, rue Georges Clémenceau

Puis, tout de suite à droite, direction **Maillezais**

12,7 km traverser la voie ferrée

Continuer D68 dans le virage à droite. Traverser **Le Nizeau**

14 km au croisement, prendre à gauche D938T direction Fontenay-le-Comte et Doix

Puis à 500m, à droite, petite route direction lieu-dit Baude

A la sortie de Baude, prendre à droite la fourche Y (abris + boîte aux lettres)

Au T, tout de suite à gauche, direction Ecoué

Au stop à gauche, rue des roches

Au T 500 m à droite rue des Tourettes

Encore à droite au stop D68 (sortie d'Ecoué)

Traverser Fraigneau

Traverser Doix-les-Fontaines

Au T et monument aux morts et Stop, tourner à gauche, D68 direction Maillezais

25 km **Abbaye de Maillezais, 85420 Maillezais** **Visite**

Repartir à droite

A la fourche Y à droite direction Maison du Marais Poitevin

Tout droit passer à gauche de l'église, continuer D68

Traverser **Liez**, suivre D68

Traverser **St Sigismond**, toujours D68

33 km arriver à **Le Mazeau**

après l'église, au stop à gauche, direction **Benet**

Tout de suite à droite direction Le port, gites etc (panneaux marron), puis passer le pont

T à droite chemin de la Sèvre direction Village de la Sèvre (nous sommes dans les conches)

Y à gauche suivre village de la Sèvre

36 km T devant la Sèvre à droite

38 km **Bateau à Chaîne** continuer jusqu'à **Damvix**

42 km Au port de **Damvix** prendre la voie cycliste sous le pont (en voiture rejoindre Damvix)

Suivre ce chemin de halage

Suivre la Sèvre qui tourne à gauche

A l'écluse tourner à gauche vers **Bazouin**

Puis tout de suite à droite, 2^{ième} écluse

Puis tout de suite, encore à droite

Passer la 3^{ième} écluse

4^{ième} écluse à gauche puis à droite

Au stop traverser la route tout droit pour continuer à longer le bord de la Sèvre (rive gauche)

Passer la 5^{ième} écluse

Devant le pont bleu pâle sur lequel passe la D109 quitter la piste cyclable prendre le pont à gauche et à droite pour prendre la D109 en direction de **Vix** et traverser La Sèvre sur ce pont

Dans **Vix** au rond-point prendre à gauche direction Vix que l'on traverse

A la sortie de Vix, continuer tout droit au gros rond-point Direction D25 Le Gué de Velluire

Dans 1km, attention en bas de la petite descente à gauche chemin de la Chaume (toute petite route)

Dans 800 m environ à gauche arrivée au **Prieuré La Chaume** :

Adresse : Chemin de la Chaume, 85770 Vix

Environ total 60 km

On reprend les voitures pour aller à l'hôtel

Le Rabelais 19 rue de l'Ouillette 85200 Fontenay-le-Comte, tél 02 51 69 86 20

Repas du soir à l'hôtel : penser à apporter votre maillot de bain (piscine)

2^{ème} Jour Vendredi 3 juin

Départ 8h30 en voiture de l'hôtel Le Rabelais 19 rue de l'Ouillette pour aller aux **Vignobles Mourat Route de la Roche sur Yon 85200 Mareuil-sur-Lay-Dissais** : 06.42.45.01.53_(40 km en voiture) prendre av Marceau en direction des Sables d'Olonne, Traverser Mareuil, le vigneron est en sortie en haut de la côte à gauche)

Se garer le long des bâtiments avec le personnel

1^{ère} boucle du matin à vélo:

En sortant de chez Mourat : à gauche puis tout de suite à droite (Attention en traversant la route)

Direction **Lac du Marillet** suivre le panneau circuit vélo Tout droit

Puis suivre à droite petite montée avec macadam en quittant le circuit vélo

Y fourche aller à droite **Lac du Marillet**

Traverser le lac

Traverser la rivière : le Marillet

T à droite D60

Arrivée à **Mareuil-sur-Lay-Dissais** T à droite D60 La Roche/Yon, Luçon

puis au rond-point prendre à gauche vers le centre du bourg, l'église, Direction La Rochelle

Traverser la rivière Le Lay

Après le feu à droite, D60 Direction La Bretonnière

Suivre circuit vélo : côte

Attention en haut de la côte, aller à gauche, dans le virage, suivre circuit vélo vert clair, rue des vendangeurs (ne pas prendre village vacances de Baulieu)

5 km de circuit vélo

Au panneau *Céder le passage* à gauche puis à droite suivre circuit vélo

Traverser **Péault**

12 km environ

Dans Péault au stop à droite D50

Aller jusqu'à La Couture

Repasser Le Lay

Dans **La Couture**

2^{ème} à gauche vers Rosnay, Champs-Saint-Père

T à gauche direction Follet, suivre la route principale à droite

T route du Fief Bouchard à gauche et droite tout de suite

Traverser la Rivière

Sur la droite de la route, passer devant les **2 Menhirs au domaine des Pierres Folles**

Ils datent de 3000 av JC 11 et 15 tonnes et proviennent de la vallée du Lays à 2 km (La légende :

C'est Gargantua qui jouait aux palets)

Pause, on s'attend !

Puis au carrefour D29 direction Rosnay à droite

Prendre sur la gauche un chemin en gravier vers le Moulin (repère : en face à droite portail bleu)

S'arrêter au Moulin pour un pique-nique dégustation Vignobles Mourat

24 km environ

2^{ème} boucle de l'après-midi à vélo :

Repartir du chemin vers la gauche vers Rosnay

Traverser **Rosnay**

Suivre la D50 vers **Le Tablier** devant l'église

Puis au croisement à gauche circuit vélo vers Talmont Saint-Hilaire

A droite **suivre toujours le circuit vélo**

Passer l'Etang, La Grassonnière, Le Puy

9 km arriver à Le Tablier

Traverser **Le Tablier** D50 tout droit

+ au stop à gauche direction Chaillé-sous-les-Ormeaux D36, on traverse la rivière l'Yon

Tout droit dans **Chaillé-sous-les-Ormeaux**

20 km Après la mairie en remontant un peu à droite **Domaine des Jumeaux vins naturels** Jean-Marc Tard, 30 Rue de la Mairie, 85310 Chaillé-sous-les-Ormeaux **Dégustation vers 15h30**

On repart à gauche en reprenant la même route D36 Direction Les Rives-de-l'Yon, Saint-Florent-des-Bois

A Saint-Florent-des-Bois, **prendre le sens interdit tout droit D36** Direction Thorigny

Traverser **Thorigny** Rester sur la D36

T Direction Château Guibert D36 à droite

Puis tout de suite à droite D60 direction Les Pineaux, Mareuil (rue du barrage)

Y suivre la D60 direction Château Guibert

Traverser **Château Guibert**

Aller à droite devant l'Eglise

28 km Longer **le Lac du Marillet**

Traverser **Bellenoue** ensuite :

à droite en sortant (raccourci) **Repère** : Panneau interdit 3,5 t, tout petit panneau : → vélo boucle 39

T à droite

Passer devant l'Usine des eaux du Marillet

Traverser le pont sur le Lac

T panneau céder le passage : à gauche CD746

Traverser **La Vallinière**

+ devant la D746, prendre à gauche, Mourat à 200 m à droite

33 km

On reprend les voitures pour aller à l'hôtel Le Rabelais 19 rue de l'Ouillette 85200 Fontenay-le-Comte,

Repas du soir à l'hôtel à 20h

3^{ème} Jour Samedi 4 juin

Départ 8h de l'hôtel en voiture (52 km)

Aller au deuxième hôtel

Brit Hotel La chapelle Achard

ZA Sud Est, 4 Bis Rue Michel Breton, 85150 Les Achards • 02 51 98 85 85

Poser les valises et prendre les vélos vers 10h

Partir 2 fois à gauche en sortant de l'hôtel, dans le rond-point prendre la direction de La-Chapelle-Achard D21

Aller tout droit et traverser **La-Chapelle-Achard**

Après la rivière la Ciboule prendre à gauche direction Le Girouard puis tout droit

Dans **Le Girouard**, au T à droite

Devant l'église à droite vers Grosbreuil, Talmont (rue des jardins)

Dans le bas de Le Girouard, après la rivière prendre la 1^{ère} à droite, directions

« **L'Aumondrie, La grande Bénatrie, ... La Belle Eugénie** ».

Au carrefour, traverser la D36 et aller tout droit vers « Les Alouettes, l'Emerière » (circuit vélo)

Dans **Les Alouettes**, suivre la route qui fait un coude à droite

A l'Emerière, au T (céder le passage) à droite vers Grosbreuil

Au 2^{ème} T (céder le passage), à droite (panneau autobus)

Passer La Prémaudière

Dans **Grosbreuil**, au stop à gauche prendre la D36 vers Les Sables-d'Olonne

Au rond-point, tout droit suivre la D21

A la sortie de Grosbreuil, toute suite, à droite direction : « La Blaire, Le Moulin de la Blaire, La Godefraire, La Giraudière »

Après **Le Moulin de la Blaire** au Y à droite (ne pas prendre La Blaire)

Au T Stop à gauche vers Sainte Foy D80

A l'entrée de **Sainte Foy**, à droite D109 direction Saint-Mathurin

Après le pont sur une petite rivière, 1^{ère} à gauche (repère : vieux panneau en bois avec de la peinture rouge et bleue, dessin de gouttes bleues)

Au T stop au hameau de Tournefeuille, aller à gauche,

Puis suivre la route principale qui fait un virage à droite

Au 2^{ème} T Stop, à gauche, puis traverser l'autoroute

Arriver dans **Saint-Mathurin**, tout droit

Prendre en face L'Île-d'Olonne D87, traverser la voie ferrée

Au croisement avec Stop, à gauche sur la D32 vers Les Sables-d'Olonne

Au 2^{ème} rond-point, prendre la petite route complètement à gauche, suivre domaine Saint-Nicolas

35 km

Dégustation déjeuner (tapas) : Domaine Saint-Nicolas Les Clous 85340 L'Île d'Olonne

Thierry Michon contact@domainsaintnicolas.com **Axelle DANDELLOT** *Chargée de vente et œnotourisme* +02 51 33 13 04



Sortie de la dégustation à droite

Au rond-point prendre D38, direction L'Île-d'Olonne, Saint-Nazaire

Dans **L'Île-d'Olonne**, au rond-point prendre à droite D87 direction Saint-Mathurin

Traverser Saint-Mathurin, puis traverser l'autoroute

Rester sur la D87 vers La Chapelle-Achard

Dans **La Chapelle-Achard**, au T Stop à gauche D21 vers la Mothe-Achard

Tout droit

Puis à droite au rond-point lorsque l'hôtel est visible.

50 km

Puis quartier libre, à faire au choix :

- **Baignade : plage de Sauveterre derrière L'Île-d'Olonne**
- Visite de la maison de Clémenceau à Jard s/Mer
- Visite du château Talmont St Hilaire
- Visite du musée de la Voiture (<http://www.musee-auto-vendee.com/>)
- Etc.



Repas à 20 h...

Chez Nann Place du Commerce 85150.Sainte-Flaive-des-Loups 02 51 06 63 98

4^{ième} Jour Dimanche 5 juin

Départ 8h30

Sortir du Brit Hotel à gauche puis à droite vers **Les Achards**, on traverse l'autoroute ZA Sud Est, 4 Bis Rue Michel

2^{ième} rond-point suivre D21 **La Mothe- Achards**

3^{ième} rond-point suivre D21 Saint-Julien-des-Landes

Dans **Les Achards**

4^{ième} rond-point suivre D760B Baulieu-sous-la-Roche

Aller vers l'Eglise dans la rue principale

Suivre D978 Baulieu-sous-la-Roche

Et tourner tout de suite à gauche petite route (repère : placette avec parking et maisonnette avec peinture en trompe l'œil)

Tout droit, au T à **Le pin**, à gauche

T Stop à gauche (La Lucilière)

Dans **Saint-Julien-des-Landes**, à droite (après l'église), direction **Vallée du Jaunay, La Chaize-Giraud (panneau derrière nous)**

Y à droite vers Coëx, Lac du Jaunay

Tout de suite à gauche Lac du Jaunay

Au T Stop à droite suivre Lac du Jaunay, Passerelle observatoire

Dans La Faverie, prendre **Coëx** à gauche

Au T à gauche rue de Paradis

Puis à gauche rue Pasteur vers Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Prendre D6 vers Saint-Gilles-Croix-de-Vie et **Saint-Révérénd**

25 km S'arrêter à droite à Ferme **Cœur de Grange Dégustation** vers 10h des vins naturels de La Cave de l'Atrie Elise Hamant 06 74 26 21 26

En sortant de la dégustation à droite vers Saint-Révérénd

Dans **Saint-Révérénd**, au rond-point à gauche, au stop à droite puis à droite

Passer devant **l'Eglise D94**

Rentrer dans **La Roche-Faudouin** et prendre à droite circuit vélo (Les droitières ou La doitière)

Suivre circuit vélo : route en gravier au début (Vélo vendée)

Suivre les **rives du Lac GuéGorand**

Suivre la piste vers l'**est** mais attention plusieurs **Zigzags**, directions **Coëx, Aizenay, La Roche-sur-Yon**

Quitter la piste quand elle se rapproche de la D6 et croise la D50

Au croisement avec la D50 (au Quatre Chemins, repère : maison de garde barrière), prendre à droite la D50 vers **Baulieu-sous-la-Roche**

Passer devant les vignobles de « **La Cave de l'Atrie** »

50 km Entrer dans **Baulieu-sous-la-Roche**, tout droit vers le centre du bourg et vers l'Eglise, Arriver sur une place à droite. Le resto est toute de suite à droite en face de l'église :

Le café des arts 2 rue de la Poste 02 51 98 24 80 12 **12h30**

En sortant partir à gauche (revenir sur la place) D50 dans la rue des Glycines

Prendre la direction Landeronde

Traverser **Landeronde**

Prendre la direction La Roche-sur-Yon

Traverser **La Garatière**

Au **rond-point** prendre la grande route direction La Roche-sur-Yon

Puis tout de suite à gauche **La Mancelière**

Et encore à gauche **Les Jardins du Lorient** 34 chemin du petit champ du pont

La Mancelière 85190 Venansault tél. **02 51 40 35 41**, ou **06 10 79 12 26**.

Visite guidée (ou pas) 15h30

LES JARDINS DU LORIENT



PARC FLORAL ORIENTAL

Sortir des jardins et traverser la D760 suivre la petite route vers **La Gare**

Au Stop à gauche, passer sous l'autoroute puis sur la voie ferrée.

Au T, suivre à droite Sainte-Flaive-des-Loups D80A

Traverser le Bourg de **Sainte-Flaive-des-Loups**

Devant l'église D12 à droite Directions **La Mothe-Achard**, Saint-Georges-de-Pointindoux

A la sortie du bourg, au rond-point à gauche suivre **circuit vélo** vers **La Chapelle-Achard**
(repère : **Grand calvaire blanc**)

On peut aller admirer une belle bâtisse qui ressemble à un monastère sur la petite route tout de suite à droite circuit vélo puis revenir sur nos pas.

Continuer sur D80, passer La Renaudie

Traverser **La Chapelle-Achard** (intérieur du bourg)

Admirer la belle église un peu romane

Suivre à droite après cette église et monter tout droit **vers l'Hotel (à droite)** et La Mothe-Achard

71 km

Repas du soir 20 h

Restaurant L'auberge du Jaunay

Le Pré

85220 La Chapelle-Hermier

Tél 06 88 36 42 76

5ième Jour Lundi 6 Juin

Départ de l'Hôtel en voiture à **8h30**: aller directement chez le Vigneron :

Eric Sage 06 37 75 08 99 –

La Mignotière, 85470 Brem-sur-Mer, France

06 37 75 08 99 – ericsage.vigneron@orange.fr (de la part d'Emmanuel Clavier à Oisly dans le Loir-et-Cher <https://ericsage.wixsite.com/website>)

Boucle à vélo avant la dégustation :

Suivre le **panneau sortie** et à droite

Au croisement à gauche D40, Y à droite

Entrer dans **Brem-sur-Mer puis tout droit vers l'église**

Suivre à gauche les Sables d'Olonne D38

Au rond-point continuer les Sables d'Olonne D38

Traverser **La Corde**

Après **les marais, monter la côte**

Puis à gauche rue de Courroux, direction Auzance

Au croisement du GR prendre le GR à droite

Au T à gauche (Repère Maison blanche au volets bleus)

Y à droite (Laisser Vairé à Gauche)

Tout droit puis Y à gauche suivre **La Fée**

Au Céder le passage (Repère mur peint avec mésange) à droite toute

Au Stop à droite vers **l'église de l'île d'Olonne** (admirer le beau **clocher panoramique à balcon**)

Au rond-point de L'église direction La Chaume

Y à gauche D87 (Repère : musée dans une petite gare)

Traverser les marais et aller vers la plage de Sauveterre

Rentrer dans **les Sables d'Olonne**, Passer **Champdou**

Au T à droite

Rond-point **à gauche suivre la mer et Plage de Sauveterre**

Avant le virage à gauche, prendre la piste cyclable à droite vers Brem-sur-Mer

Quand la piste rejoint la route au niveau de La Gachère, sortir de la piste et aller à Brem-sur-Mer D80A Passer devant le Camping de la Gachère

Traverser le pont sur l'Auzance

Traverser le bourg de **Brem-sur-Mer**

Suivre toutes directions devant l'église

En face prendre la D40 direction La Chaize-Giraud

Suivre Panneau Eric Sage après La Mignotière à droite

25 Km Dégustation : Eric Sage La Mignotière, 85470 Brem-sur-Mer

Puis **déjeuner** : aller en voiture **au restaurant Les Genêts dans le Parc des Genêts** 21 bis, rue de l'Océan 85470 Brem-sur-Mer Tél. 02 51 96 81 59

On n'aura pas le temps de voir à Bretignolles-sur-Mer, le rocher **Sainte-Véronique**, un monolithe naturel dans la crique du Corque, qui se dresse comme un pic. Il atteignait 6,50 mètres mais une partie de la pointe s'est effondrée au début des années 1960 lors d'une forte marée. Situé entre les plages de La Parée et La Sauzaie, il reste l'emblème même de cette côte déchiquetée.

